

enseignement
moral et
civique - C3

La sensibilité : soi et les
autres

1

Le droit et la règle : des
principes pour vivre avec
les autres

2

Le jugement : penser
par soi-même et avec
les autres

3

L'engagement : agir
individuellement et
collectivement

4

La sensibilité : soi et les
autres



1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.

2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.

3. Se sentir membre d'une collectivité.

La sensibilité : soi et les autres

1

Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques...)

Maîtrise des règles de la communication.

Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.

Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.

Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.

1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.

Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).

Respect des différences, tolérance.

Respect de la diversité des croyances et des convictions

Le secours à autrui

Le soin du langage : le souci d'autrui dans le langage, notamment la politesse.

Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain.

Le soin des biens personnels et collectifs.

L'intégrité de la personne.

Respecter autrui et accepter les différences

Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.

2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.

Valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne

Comprendre le sens des symboles de la République.

Savoir travailler en respectant les règles de la coopération

Coopérer

3. Se sentir membre d'une collectivité.

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres



1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

2

Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen.

Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).

Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).

Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.

L'égalité entre les filles et les garçons.

La mixité à l'école.

L'égalité des droits et la notion de discrimination.

Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.

Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.

1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe.

Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité.

Le vocabulaire des institutions.

Le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits.

La notion de citoyenneté nationale et européenne (l'identité juridique d'une personne).

Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne

Reconnaître les traits constitutifs de la République française.

2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

3

Le jugement : penser
par soi-même et avec
les autres

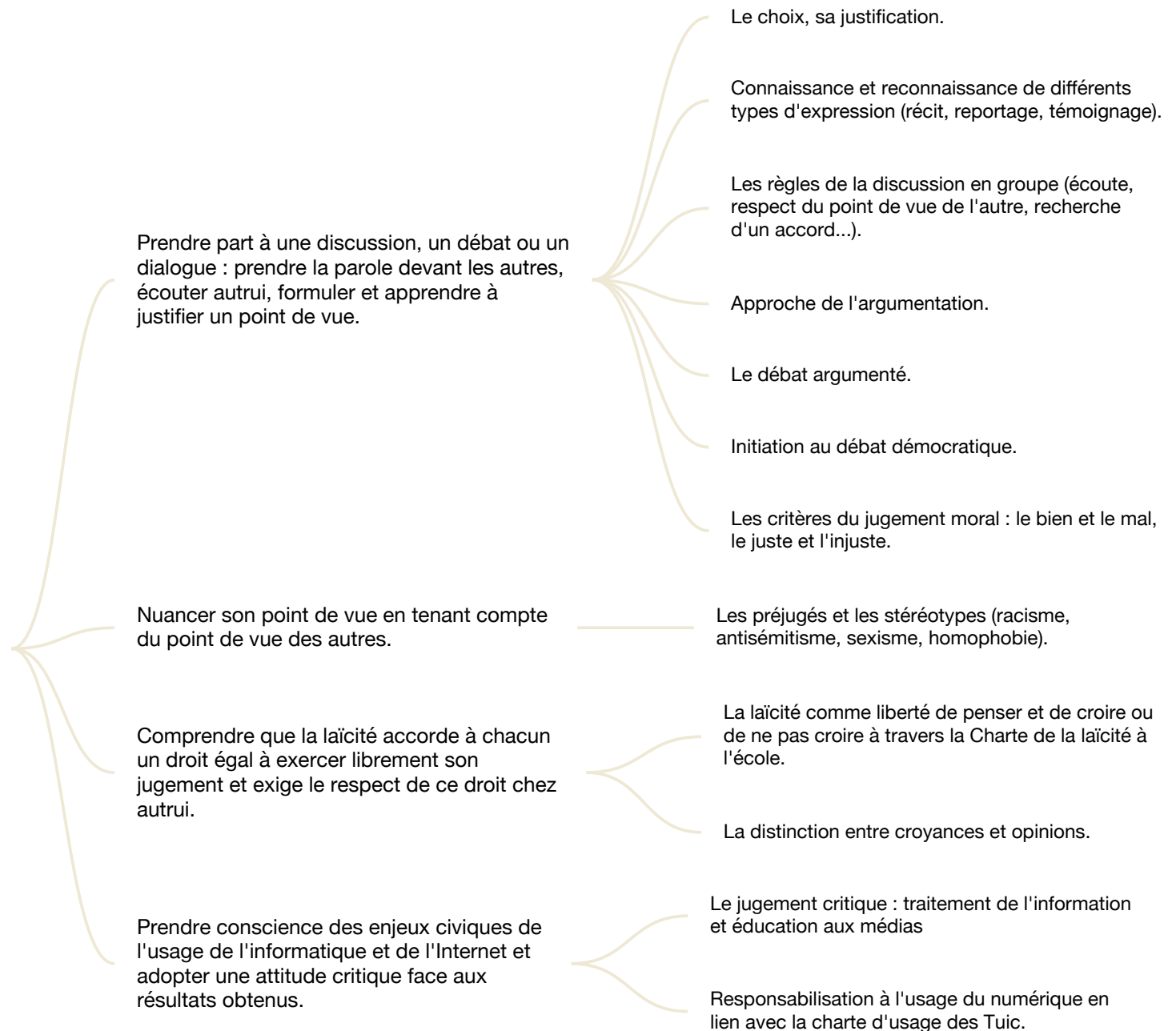
3

Le jugement : penser
par soi-même et avec
les autres

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.



2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.

La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société.

Les valeurs personnelles et collectives.

Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité).

Le sens républicain de la nation.

Les libertés fondamentales.

La laïcité.

Les valeurs de l'Union européenne.

L'engagement : agir

4

individuellement et
collectivement

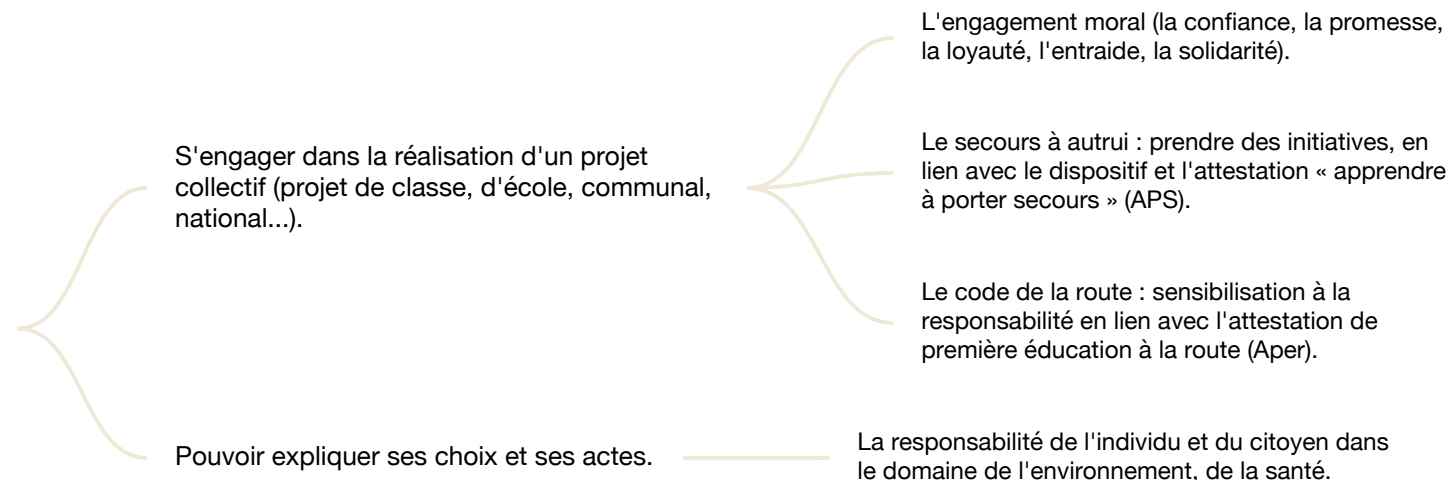
4

L'engagement : agir
individuellement et
collectivement

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.

2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.



2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

